



# PROJET PEDAGOGIQUE DE LA PETITE CRECHE TI POUPENN ANNEE 2023-2024

## Introduction

La petite crèche Ti Poupenn est un lieu d'accueil collectif, veillant à la santé, à la sécurité, au bien-être et au bon développement des enfants. C'est un lieu de vie et d'éveil qui doit permettre à l'enfant :

- De se construire,
- De s'épanouir physiquement, psychologiquement, affectivement et socialement,
- De créer et maintenir des relations sécurisantes et stables.

## Présentation de la structure

La petite crèche peut accueillir 15 enfants de 2 mois et demi à 6 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**L'équipe de la petite crèche** est composée de :

- **Une directrice, éducatrice de jeunes enfants** : Elle assure la gestion de l'établissement, veille au respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur, à la sécurité, à l'hygiène et à la santé des enfants, elle établit le projet d'établissement, coordonne l'équipe, enregistre les inscriptions, échange avec les parents, développe et anime les partenariats et les actions de soutien à la parentalité.
- **Une auxiliaire de puériculture adjointe de direction** : elle assure la direction adjointe, veille à la bonne mise en œuvre des protocoles sanitaires et assure le suivi

des dossiers sanitaire. Elle réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien être, à l'autonomie et au développement des enfants.

- **Une auxiliaire de puériculture** : elle met en place des activités d'éveil, contribue à la réalisation des soins d'hygiène, participe à l'apprentissage de la vie sociale des enfants. Elle a une fonction d'éducation, de prévention et de soutien à la parentalité.
- **3 accompagnants petite enfance** : ils participent à l'accueil des enfants et leur famille, assurent la préparation des temps de la vie quotidienne (repas, sommeil, change) contribuent à la mise en place de temps d'animation et d'éveil des enfants, assurent l'entretien du linge et des locaux.
- **Le médecin référent** : elle informe, sensibilise et conseille la direction de la structure, accompagne l'équipe dans la mise en place des mesures nécessaires à l'accueil inclusif, assure le suivi préventif des enfants accueillis, contribue au repérage et à l'information en cas d'information préoccupante pour un enfant.

Afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants et des familles, des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique professionnelle sont planifiées mensuellement.

## L'inscription

Lorsqu'une famille envisage de confier son enfant à la petite crèche, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la directrice afin d'enregistrer un dossier de pré-inscription.

Ce premier rendez-vous permet d'exprimer ses besoins et ses souhaits sur les jours et les heures d'accueil de l'enfant. Ce temps propice à l'échange permet de présenter, dans les grandes lignes, le fonctionnement, les objectifs et le règlement de la structure. Une visite des locaux est alors proposée.

Une commission d'attribution des places pour l'accueil en crèche se tient 2 fois par an. En dehors de ces commissions, la directrice peut attribuer des places qui se seraient libérées en cours d'année.

Par la suite, le dossier d'inscription est finalisé. Le contrat d'accueil est alors établi en fonction des besoins d'accueil.

## La période d'adaptation

Il s'agit d'une phase de découverte qui prépare progressivement à l'accueil définitif. C'est l'occasion pour l'équipe de mieux connaître l'enfant et réciproquement. La présence d'un parent est alors essentielle. C'est aussi le moment pour le parent d'exprimer son ressenti concernant la séparation.

La durée et le rythme de ces accueils sont planifiés au cas par cas selon les disponibilités de la famille, son vécu ou celui de l'enfant et à l'appréciation de l'équipe.

Tout au long de cette période de familiarisation, les professionnels sont disponibles et à l'écoute de la famille.

## La séparation

Il est important que les parents et l'enfant prennent le temps de se séparer, de se dire au revoir tout en le rassurant quant à leur retour. Les professionnels accompagnent les familles lors de cette séparation et la verbalise à l'enfant pour progressivement permettre à l'enfant d'investir la salle en autonomie.

Des rituels tels que le « coucou par la fenêtre », prendre son doudou, accompagner l'enfant dans la salle sont des éléments qui peuvent favoriser une séparation en douceur. Lorsque la séparation est difficile, l'équipe peut être amenée à intervenir.

Il est important que les parents mettent des mots sur cette séparation mais aussi sur leurs retrouvailles au même titre que les professionnels afin que l'enfant soit apaisé et confiant, afin d'investir ce lieu de vie en toute tranquillité.

La séparation doit tout de même se faire sans trop d'hésitation et de retour en arrière car cela peut créer chez l'enfant un sentiment d'insécurité. Il est important de ne pas oublier le doudou, la tétine et autres objets transitionnels qui lui permettent de se rassurer et de s'endormir en toute quiétude lors des temps de repos (ils sont un lien entre la maison et le lieu d'accueil).

Il est nécessaire que les professionnels et les parents prennent le temps d'échanger certaines informations importantes (heure de levé, qualité du sommeil de la nuit, petit déjeuner, traitements médicaux pris à la maison ou à prendre à la crèche...) afin qu'il y ait d'une part une continuité entre la maison et la structure d'accueil et d'autre part un réel respect du rythme de l'enfant.

## L'accueil du soir

Au moment du départ des enfants et donc des retrouvailles, les professionnels transmettent aux parents les informations importantes de la journée de leur enfant (repas, sommeil, activités, anecdotes...). La disponibilité du professionnel est très importante afin de pouvoir échanger dans les meilleures conditions possibles autour de l'enfant. Il veille à être transparent afin de favoriser un climat de confiance. L'accueil du soir est un temps qui permet de marquer le relais entre la petite crèche et la maison.

## L'accueil de l'enfant porteur de handicap

L'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique est accueilli dans les mêmes conditions que tout autre enfant, avec des désirs et des besoins physiologiques,

physiques et affectifs. L'accès aux structures petite enfance pour l'enfant porteur de handicap est un droit fondamental qui nécessite cependant une réflexion d'équipe et un travail en équipe pluridisciplinaire. Lors de ce type d'accueil, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi en lien avec la famille, le médecin référent de la structure, le médecin traitant et les différents professionnels qui prennent en charge l'enfant.

## Le sommeil

Le sommeil chez le jeune enfant est un besoin fondamental qui doit être respecté, non seulement au niveau des nuits mais également pour les siestes en cours de journée.

Chaque enfant a son propre rythme, il est primordial de connaître et repérer ses signes de fatigue. Pour cela, ses habitudes de sommeil sont discutées lors de l'adaptation (frottement des yeux, les bâillements, les paupières qui tombent).

Si l'enfant n'a pas sommeil, il n'est pas couché, inversement lorsqu'il est fatigué, il est couché rapidement.

Quel que soit le moment de la journée, il est proposé aux enfants d'aller se reposer. Cela est d'autant plus important pour les bébés.

L'enfant a besoin de repères et de stabilité, raisons pour lesquelles chaque enfant a son dortoir, son lit et un emplacement défini en équipe qui pourra tout de même changer en fonction de l'évolution de l'enfant.

Le respect du sommeil, c'est aussi, adapter au mieux l'accompagnement au coucher. Cela passe par un retour au calme, la verbalisation, qui consiste d'abord à dire à l'enfant qu'on l'emmène pour aller faire la sieste. L'adulte se montre contenant par les paroles et les gestes tout en faisant respecter les règles. Un adulte accompagne les enfants tout au long de l'endormissement. Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant, nous n'interrompons pas son sommeil et le laissons se réveiller naturellement.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite et inattendue du nourrisson, les bébés sont toujours couchés sur le dos jusqu'à ce que celui-ci soit capable de se retourner par lui-même.

## Les repas

Manger représente une expérience pour l'enfant. Au-delà du besoin physiologique, la notion de plaisir autour de l'alimentation est primordiale. Les enfants découvrent de nouveaux goûts et de nouvelles sensations. Les adultes facilitent ces découvertes. Cependant, les goûts de l'enfant sont respectés.

Il est également source de plaisir pour l'enfant et d'interaction avec les adultes et les autres enfants. C'est pour faciliter ces temps de partage que les adultes prennent leur repas avec les enfants.

Les bébés prennent leur repas dans les bras de l'adulte. Un enfant ne sera installé en position assise que si celle-ci est maîtrisée.

Les repas sont préparés par le cuisinier de la restauration scolaire, dans le respect des normes HACCP et de l'équilibre nutritionnel en lien avec l'âge de l'enfant. Ils sont livrés en liaison chaude et prêts à partir de 11h45.

Les menus sont établis par la gestionnaire du restaurant scolaire et validés par la directrice de la petite crèche. Ils sont affichés à l'avance dans l'espace accueil.

La diversification alimentaire est toujours faite en corrélation avec la famille. L'équipe introduit un nouvel aliment seulement s'il a, au préalable, été introduit à la maison.

Durant les trois premières années, l'enfant va faire plusieurs apprentissages :

- Découvrir différentes textures : alimentation solide, mixée, moulinée, morceaux.
- Découvrir différents goûts : sucré, salé, acide, amer.
- Boire au verre, manger avec une cuillère puis une fourchette, se servir seul, se nettoyer, débarrasser.
- Respecter les règles autour du repas : dire « merci », « s'il te plaît », attendre son tour, ne pas se lever.

Afin de favoriser l'estime de soi, les professionnels veillent à soutenir et à accompagner l'autonomie de l'enfant. Elle est favorisée par une vaisselle et un mobilier adapté (verres légers, couverts, chaises, tables).

Après le repas, les enfants se lavent le visage et les mains avec un gant de toilette humide.

Les goûters sont servis à partir de 15h45 dans le respect du rythme de l'enfant. S'il n'est pas réveillé pour le goûter, il goûte à son réveil.

## L'allaitement maternel

Pour les mamans qui souhaitent continuer d'allaiter, elles peuvent apporter le lait maternel frais ou décongelé à l'avance en veillant à respecter la chaîne du froid.

## Le change

Il permet d'assurer l'hygiène et le confort de l'enfant en veillant ainsi à son bien-être. Il est changé régulièrement et aussi souvent que nécessaire.

Lors du change, l'adulte met des mots sur ce qui se passe et ce qui va se passer. Il est important de respecter l'intimité de l'enfant.

L'enfant participe à son temps de change, il apprend à devenir acteur de ce moment privilégié. Le professionnel l'incite à se mobiliser : lever les fesses, lever les jambes, se tourner...

Dans la mesure de ses capacités et de ses envies, l'enfant pourra s'habiller, se déshabiller, aller sur le pot ou les toilettes adaptées, se laver les mains, s'essuyer, monter sur le tapis de change via l'escalier.

Du liniment ou de l'eau avec un savon doux est utilisé pour le change.

## L'acquisition de la propreté

Comme le reste, l'acquisition de la propreté se fait au rythme de chaque enfant et ne doit pas être envisagée trop tôt.

Afin que cette étape se fasse dans les meilleures conditions, il est nécessaire de favoriser les échanges entre les différentes personnes impliquées. Il est primordial que, d'un milieu à l'autre, une cohérence existe entre les méthodes adoptées qu'il soit à la crèche ou à la maison.

Quand l'équipe sent l'intérêt de l'enfant de grandir, elle lui propose d'aller sur les toilettes ou sur le pot. Le pot ou les WC ne sont pas imposés mais proposés lors d'une relation de confiance. C'est l'enfant qui gère sa propreté, à nous de l'accompagner. L'adulte favorise l'estime de soi. Dans tous les cas, cette étape fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcée.

## Les soins

### L'érythème fessier

La meilleure prévention de ce dernier est le change régulier de l'enfant. Le contact entre sa peau et les urines ou les selles doit être le plus court possible. Lors de l'apparition de rougeurs au niveau du siège, il est parfois nécessaire d'utiliser une crème de change.

### Le lavage de nez

Le lavage de nez ou DRP (Désobstruction rhino-pharyngé) est réalisé mais jamais de manière automatique. Il est pratiqué avec du sérum physiologique. Il n'est jamais réalisé après le repas : risque de rejet/vomissement.

## **Le soin des yeux**

A la petite crèche, lorsque les yeux de l'enfant doivent être nettoyés, des compresses stériles et du sérum physiologique sont utilisés.

## **Les traumatismes bénins**

Des petites chutes, ou encore des morsures peuvent se produire à la petite crèche. Dans ce cas et en fonction de la blessure, une poche de froid sur l'hématome et / ou une désinfection avec un antiseptique et une compresse stérile est appliquée.

## **La surveillance de la température**

Une température corporelle normale est comprise entre 36°8 et 37°8. Cependant en dessous de 36,5°C et au-delà de 37,5°C, l'équipe est vigilante au risque d'hypothermie ou d'hyperthermie. En cas de doute, la prise de température est réalisée avec un thermomètre frontal.

Suivant le protocole sanitaire de la structure, une dose d'antipyrétique (paracétamol) peut être administrée à un enfant. La température est toujours recontrôlée dans l'heure qui suit.

Les parents sont toujours prévenus en cas d'hyperthermie de leur enfant.

## **Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

Lorsqu'un enfant présente une pathologie nécessitant des soins spécifiques : traitement médicamenteux, régime alimentaire, surveillance particulière ou autres, un PAI est alors établi.

Il permet de définir une conduite à tenir consignée dans un document co-signé par le médecin référent de la petite crèche, le médecin traitant de l'enfant, la directrice et les parents.

## **L'administration de médicaments**

Hors PAI, le seul traitement administré à la crèche est le paracétamol (en cas de fièvre ou de douleur).

Les autres traitements peuvent faire l'objet d'une administration par la directrice ou les auxiliaires de puériculture sur présentation de l'ordonnance détaillée, si les soins ont été expliqués par le parent et si ces-derniers ont signé l'autorisation écrite au moment de l'inscription.

## L'éveil

### Le jeu

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère donc indispensable à son bon développement psychique et physique. Est appelé « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Le jeu permet à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, tristesse, peurs, angoisse...) et d'affirmer son identité.

Le jeu commence dès la naissance et est essentiel à l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur de l'enfant. Le bébé, dès les premiers mois, joue avec les parties de son corps (les mains, les pieds ...) puis avec les hochets, les balles sensorielles, les livres à toucher... En manipulant ces objets, en les touchant, en les mordillant, en les suçant, en les jetant, il prend progressivement conscience de son propre corps et du monde qui l'entoure. Le tout petit sera installé sur un tapis, à plat dos. Cette position est celle où l'enfant ne subit aucune tension. Il peut alors ainsi, libre de ses mouvements, découvrir, par lui-même, les différentes postures, et les jouets qui l'entourent.

Le bébé a des compétences que l'adulte doit laisser exprimer sans être trop interventionniste. Exemple : l'enfant expérimente un tas de positions intermédiaires avant de s'asseoir. Ces expériences permettent à l'enfant une meilleure stabilité ainsi qu'une capacité à se rattraper ou à gérer une éventuelle chute. L'adulte reste présent et bienveillant et prêt à proposer des jeux pour stimuler l'enfant.

### La motricité libre

Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner tout en l'accompagnant dans un état d'esprit de bienveillance et de vigilance.

En dehors des moments où il est porté, l'enfant a besoin d'expérimenter le mouvement. C'est placé sur le dos qu'il aura la possibilité de faire mille tentatives, d'éprouver son corps, de le connaître, d'explorer ses réactions, et les résultats ainsi engrangés. C'est pour cette raison que tout est mis en œuvre pour que l'enfant ait la possibilité de se mouvoir et de réaliser de multiples expériences à son rythme, et ce, dans un environnement adapté, confortable, attrayant et sécurisant. Les professionnels ne placent pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. Par exemple, il n'est pas assis, mis sur le ventre ou debout avant qu'il ait trouvé lui-même ces positions, qu'il n'y soit parvenu seul.

La clef de cet apprentissage est la confiance en ses compétences encouragée par les professionnels, sa capacité à grandir et à apprendre seul. Il n'y a pas d'âge défini pour chaque étape, c'est l'enfant lui-même qui sait s'il peut passer à l'étape suivante. Il fait et refait sans cesse les mêmes gestes jusqu'à ce qu'il les ait intégrés puis maîtrisés.

L'adulte est là pour sécuriser, stimuler, encourager l'enfant, valoriser les acquisitions. Il est une présence bienveillante qui est prêt à accompagner les bébés en cas de difficulté, le plus souvent par l'écoute et par la parole.



## **L'aménagement de l'espace**

L'espace dans lequel évolue l'enfant est donc très important. Celui-ci doit répondre aux besoins des enfants tout en leur garantissant une sécurité. Il doit être réfléchi en équipe afin que chaque enfant puisse bénéficier d'un espace qui lui est adapté. Cette réflexion ne peut se faire qu'à travers l'observation des enfants et des groupes d'enfants afin de proposer des espaces adaptés à leur stade de développement. Celui-ci ne sera donc pas figé. Cet aménagement doit permettre de favoriser l'initiative de l'enfant.

## **Le jeu libre**

C'est un moment où l'enfant joue librement sans consignes particulières de l'adulte, ni attente de résultats. Il joue selon ses envies.

Le jeu libre tient une place importante à la petite crèche où l'espace est aménagé afin de répondre au besoin de motricité globale du petit enfant. Il permet à l'enfant de s'approprier ses compétences et capacités à vivre, à découvrir et à s'épanouir avec plaisir.

A l'intérieur, les enfants retrouvent la structure de motricité, à l'extérieur les vélos, les trotteurs, les ballons qui sont toutes les activités qui favorisent le développement de la coordination musculaire, l'évaluation de la distance, l'orientation dans l'espace et qui leur permettent de libérer leur énergie.

Les jeux d'imitation (dînette, poupées, garage et petites voitures) ainsi que les jeux de construction sont très appréciés. Ils répondent à un besoin de faire « comme l'adulte » pour structurer leur personnalité, développent la créativité, l'imaginaire, la coordination des mouvements, le contrôle du geste.

Les bacs à semoule/eau sont là pour répondre à leur besoin de vider, de manipuler, de transvaser et de patouiller.

Divers temps de comptines, chansons et lecture ponctuent la journée.

Il est aussi important de laisser le temps aux enfants d'observer, de rêver voir même de s'ennuyer.

Lors de ces temps, les professionnels restent disponibles dans la salle, observateurs et peuvent être participatifs selon la sollicitation de l'enfant. L'adulte est garant de la sécurité affective et physique de tous et prêt à modifier l'espace et le contenu si besoin.

## **Les activités dirigées**

Celles-ci sont proposées à l'enfant sans jamais être imposées, il peut rester en observation. Elles sont généralement proposées en petit groupe ou parfois en individuel. Les enfants pourront alors découvrir :

- Des ateliers de manipulation de différentes matières (la pâte à modeler, la pâte à sel, la cuisine...)
- Des ateliers d'expression (livre, peinture, craies, crayons de couleurs, gommettes, collage, découpage...)
- Des jeux de transvasements avec différents supports (riz, semoule, eau...)
- Des ateliers d'éveil musical
- Jeux éducatifs (puzzles, lotos, dominos...)

Les professionnels proposent des animations en adéquation avec le développement psychomoteur de l'enfant. Celles-ci nécessitent une préparation en amont. Les activités peuvent être regroupées autour d'un fil conducteur, d'un thème qui suit les saisons et /ou les événements de l'année (automne, Noël, carnaval...)

### **L'éveil aux livres**

Le livre pour l'enfant est une source de plaisir. Avec lui, il découvre le partage d'une histoire en groupe ou dans une relation privilégiée avec l'adulte. L'enfant peut aussi découvrir cet objet seul.

Les livres sont à la disposition des enfants et ils peuvent ainsi, quel que soit leur âge, découvrir ce merveilleux support.

En effet, proposé de façon précoce, les livres permettent aux enfants d'associer plaisir et lecture. Tout petit, l'enfant le touche, le sent, le mâchouille...puis découvre de nouveaux mots, apprend à tourner les pages, les couleurs, les formes, les lettres...

Certains livres ne sont manipulés que par les adultes. Des temps lecture sont proposés tout au long de la journée. Des temps spécifiques sont proposés où beaucoup de livres sont mis à disposition pour que l'enfant puisse lire seul ou avec un adulte.

### **Les jeux à l'extérieur**

Favoriser ces temps à l'extérieur permet à l'enfant de libérer son énergie, de savourer une certaine liberté d'explorer d'autres sources de jeu et encourage la prise de risque.

Les sorties dans le jardin sont proposées aussi souvent que possible.

Les professionnels créent un espace sécurisé pour les bébés, qui laisse place aux plus grands de circuler comme ils le souhaitent, ils sont présents, en observation, et peuvent également proposer des temps de jeux plus spécifiques.

Des jeux d'extérieurs sont à la disposition des enfants : structure de jeux, voitures, motos, porteurs cerceaux, ballons, ... mais pas forcément en systématique pour laisser place à l'imaginaire et aux interactions.

Des activités comme le jardinage sont proposées ponctuellement. Chaque enfant peut ainsi préparer la terre, semer, planter et arroser. L'espace extérieur devient alors un espace de jeu, de découverte et d'apprentissage.

## L'apprentissage des règles

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun.

Il est important que tous les professionnels gardent une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire) pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font.

A la petite crèche, on peut distinguer deux sortes de règles :

- Il y a les interdits qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, ... S'ils ne sont pas respectés, ils nuisent à l'équilibre du groupe et au bien-être de l'enfant.
- Il y a aussi les limites qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Par exemple : ne pas crier, ne pas grimper, ne pas jeter la nourriture par terre... Ces dernières sont plus souples et dépendent du nombre d'enfants et d'adultes présents.

Chaque temps de la journée a des règles plus spécifiques, et l'enfant doit être accompagné dans ces limites (quotidien, activités, repas, jeu libre...), l'adulte les explique en amont et est là pour verbaliser, accompagner, expliquer.

L'enfant peut comprendre que les règles ne sont pas les mêmes à la petite crèche et à la maison, mais il doit savoir qu'elles doivent être respectées partout.

## Les actions de soutien à la parentalité

La petite crèche c'est aussi un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les parents soucieux du développement de leur enfant et afin de répondre à leurs besoins.

Dès les premières années de la vie d'un enfant, on observe des changements dans son sommeil, son langage, son alimentation et son comportement. Par conséquent, chaque parent peut avoir besoin d'une aide pratique sociale et même psychologique.

Les questionnements sont légitimes et les professionnels de la petite crèche s'efforcent d'être à l'écoute pour aider les familles à trouver des solutions et les conseiller au mieux sur les diverses étapes du développement de leur enfant.

Le parent est le premier éducateur de l'enfant, mais la bonne communication entre les familles et les professionnels de la petite crèche est primordiale afin d'établir un lien de confiance, l'objectif étant une approche Co éducative.

En plus de ces échanges quotidiens, des actions de soutien à la parentalité sont proposées tout au long de l'année, elles peuvent prendre la forme de moments conviviaux à l'occasion de Noël, avant les vacances d'été, ou encore des temps d'ateliers en trio (parents/enfant/professionnels) à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance par exemple.

Par ailleurs, des affiches, articles, livres ou autres supports sont régulièrement disponibles à l'accueil pour les parents désireux de s'informer ou se documenter sur certaines thématiques sur la petite enfance

## Conclusion

La réflexion menée sur le projet pédagogique et éducatif de la petite crèche nous permet de redéfinir nos priorités, de confirmer la bonne cohésion d'équipe, de redécouvrir nos complémentarités de compétences, de rappeler l'importance d'une régularité d'analyse de nos pratiques et d'adhérer à un projet et des valeurs communes gage de qualité d'accueil et d'une reconnaissance de notre travail en tant que professionnels de la petite enfance.